



Déclaration des élues FO à la CAP des ADJAENES

du 21 mars 2023

Alors que s'installe cette CAP des ADJAENES, quelles perspectives ouvre-t-on aux ADJAENES ?

La réforme des retraites, toujours rejetée par l'immense majorité des salariés et fonctionnaires de ce pays les contraindrait à travailler deux ans de plus au minimum.

De plus, elle conduirait à des baisses de retraite pour tous ceux, et notamment beaucoup de femmes, qui ne pourront atteindre le nombre d'annuités nécessaire, à moins de poursuivre jusqu'à 67 ans.

Aujourd'hui, la rémunération des ADJAENES C1 jusqu'au 7^{ème} échelon et les ADJAENES C2 jusqu'au 3^{ème} échelon tombent encore une fois en dessous du SMIC.

De plus, les ADJAENES représentent le corps qui connaît la plus faible progression de primes à l'administration centrale alors qu'ils subissent de plein fouet, les hausses massives de prix, notamment des produits alimentaires et que le point d'indice n'a augmenté que de 3.5% pour 6% d'inflation.

Augmentation de la prime annuelle couvrant au minimum l'inflation et rattrapage des pertes subies.

Les ADJAENES sont les agents les plus touchés par les suppressions de postes avec, notamment, les mutualisations de secrétariats.

En 20 ans, le nombre de postes d'ADJAENES à l'administration centrale est passé de 800 à 266 en 2022 et 183 en mars 2023 !

Plus que 18 collègues ADJAENES à la DGRH, plus que 33 au SAAM et aucun à SAAM A2.

- **Arrêt immédiat des suppressions de postes d'ADJAENES.**
- **Recrutement significatif d'ADJAENES, indispensables pour lever les surcharges de travail et les restrictions du nombre des promotions.**

Non à la disparition des ADJAENES à l'administration centrale.

- **Non à la mutualisation des secrétariats, non à l'ajout de tâches non prévues par le statut des ADJAENES**
- **Ouverture immédiate de concours d'ADJAENES à l'administration centrale.**
- **Ouverture de postes de catégorie C à la mobilité interne pour les ADJAENES.**

Les ADJAENES subissent 3,5 % d'augmentation du point d'indice pour une inflation de 6 %, 23 % de pertes de pouvoir d'achat en 20 ans, la plus faible augmentation de primes de la centrale.

Il faut une augmentation de la prime annuelle couvrant au moins l'inflation. Il faut le rattrapage des faibles augmentations de primes.

Il faut des augmentations significatives de promotions de C en B et des ratios promus-promouvables.

Il faut le passage automatique en sommet de grade.

Il faut une réelle revalorisation de la grille.

Non aux promotions dites au « mérite » et sur rapport d'activité.

Aucun ADJAENES ne doit être bloqué au sommet de son corps ou de son grade.

Assez de surcharges de travail.

Non à tout report de l'âge de la retraite et toute augmentation du nombre de trimestres.

Maintien intégral du Code des pensions et intégration des primes au traitement.

Retrait total de la réforme des retraites que le gouvernement voudrait imposer par un coup de force.